

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la santé et de la prévention

## **ARRÊTÉ du 10 juin 2022** **portant composition du jury du concours interne de recrutement** **des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat** **au titre de l'année 2022**

### **La ministre de la santé et de la prévention**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2019 fixant les modalités et la nature du concours sur épreuves de recrutement des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un concours interne de recrutement des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2022 :

Madame Roselyne BÔQUET

Directrice d'hôpital classe exceptionnelle, chargée de mission à la Direction générale de l'offre de soins du ministère chargé de santé,  
**Présidente** ;

Madame Corinne GRUSZKA

Conseillère technique nationale de service social au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;

Monsieur Jean-Marie HIRTZ

Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Meurthe-et-Moselle ;

Monsieur Sébastien PINO

Attaché principal d'administration de l'Etat au ministère de l'intérieur ;

Monsieur Nicolas SIGOT

Conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-Mer au ministère de l'intérieur ;

Madame Valérie ZACHARA

Conseillère technique nationale de service social au ministère de la justice.

## **Article 2**

En cas d'indisponibilité de Madame BÔQUET Roselyne, la présidence sera assurée par Monsieur Sébastien SIGOT.

## **Article 3**

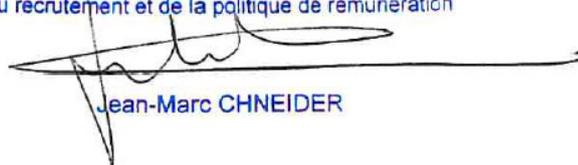
Cet examen professionnel est classé dans le groupe 1 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

## **Article 4**

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 juin 2022

Le chef du département de l'allocation des ressources,  
du recrutement et de la politique de rémunération



Jean-Marc CHNEIDER